

HOMMAGE À JAMES DOMENGEAUX

James Domengeaux naquit le 6 janvier 1907 à Lafayette, en Louisiane, d'une famille française installée dans le pays depuis des générations. Il devait d'ailleurs épouser une descendante de Français, Éléonore Saint-Julien.

Après avoir fréquenté l'Université de Lafayette, il obtient son diplôme de docteur en Droit à l'Université Tulane de La Nouvelle-Orléans et s'établit comme avocat à Lafayette.

En 1940, à 33 ans, il est élu député au Parlement de la Louisiane puis, en 1941, représentant de la Louisiane au Congrès des États-Unis à Washington. Le jeune député se fait immédiatement remarquer par sa fougue et son dynamisme. Il résigne ses fonctions pour s'engager dans les rangs de l'armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale. À son retour, il est élu au Sénat des États-Unis jusqu'en 1949.

C'est à ce moment qu'il se consacre à nouveau à son cabinet d'avocat à Lafayette.

En 1968, il entreprend une double action car, militant de la Francophonie, il réalise que le français est menacé en Louisiane.

En France, il rencontre le Président Pompidou à qui il demande que des instituteurs français soient envoyés en Louisiane pour enseigner le français aux jeunes enfants. C'est l'origine de l'accord de coopération qui lie toujours la France et la Louisiane. Ces premiers enseignants sont ensuite rejoints par des Belges et des Québécois.

En Louisiane, M. Domengeaux fait adopter à l'unanimité par le Sénat et la Chambre des représentants un train de lois :

- l'Acte 408 de 1968 prévoyant l'enseignement du français dans les cinq premières années de l'école élémentaire et en trois années de l'école supérieure.
- l'Acte 259 de 1968 exigeant que les universités et les collèges forment des instituteurs qualifiés en français élémentaire.
- l'Acte 256 de 1968 reconnaissant la langue française comme officielle et autorisant la publication d'avis juridiques en langue française (la Louisiane est le seul État officiellement bilingue.)
- l'Acte 458 de 1968 autorisant l'établissement d'une station de télévision en français, sans but lucratif.

À son initiative, est également créé le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), organisme d'État qui a pour objectif de favoriser l'enseignement du français et maintenir l'héritage français. Son siège est établi à Lafayette. James Domengeaux en est nommé président-fondateur par le gouverneur de l'État.

En reconnaissance des services rendus à la cause du français, il est nommé Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur le 15 avril 1975. L'ambassadeur de France à Washington se rend tout spécialement à Lafayette pour remettre cette décoration à celui qu'il appellera «l'apôtre du français en Louisiane».

Poursuivant infatigablement sa tâche, James Domengeaux noue des liens avec les communautés francophones du Nord-Est des États-Unis (il est nommé Docteur ès lettres humaines du Collège Notre-Dame de Manchester, New Hampshire) et du Canada (il est nommé Docteur en Droit civil de l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick).

Peu de temps avant sa mort à l'âge de 81 ans, le 11 avril 1988, le gouvernement français le nomme Commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur.

La Louisiane se souvient de James Domengeaux, «Jimmie» comme on l'appelle là-bas. À l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation du CODOFIL, en 1993, des manifestations à sa mémoire sont prévues. Une chaire de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane à Lafayette portera désormais son nom.

La France rend hommage à son grand ami qui, dans le cadre du combat qu'il menait, sut se faire entendre des présidents Pompidou, Giscard d'Estaing et Mitterrand.

Au fait, toute la Francophonie lui est grandement redevable de nombreux instruments mis en place en Amérique pour le rayonnement de la langue et de la culture française, le CODOFIL étant son plus beau fleuron.

James Domengeaux sera longtemps regretté.